

Motion de Mme Virginie Keller Lopez et M. Sami Kanaan: «Rendons la place Pré-L'Evêque à la population».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 15 février 2000)

MOTION

Considérant:

- que la place Pré-L'Evêque est un espace public classé en zone verte;
- que la poste va déménager au printemps, permettant ainsi de commencer l'aménagement d'une partie de la place;
- la motion M-392 amendée et renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement et qui demandait, entre autres, que chaque quartier ait une place publique et piétonne;
- que des études sur l'aménagement de cette place ont déjà en partie été réalisées;
- qu'il est urgent de faire quelque chose dans cette zone sinistrée par le bruit et la pollution automobile,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entreprendre les démarches nécessaires pour que cette place soit aménagée en espace de rencontre et de détente pour les habitants (tes) du quartier et la population en général.